

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains  
chargée de l'examen  
concernant  
la politique fédérale des agglomérations ;  
le projet d'agglomération yverdonnoise aggroY ;  
l'organisation de l'agglomération ;  
la mise en œuvre du projet d'agglomération ;  
et  
une demande de crédit-cadre sur 2 ans de Frs 3'700'000.-- pour  
participer au financement des études liées à la mise en œuvre du  
projet d'agglomération.**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le jeudi 12 juin 2008 à la salle de Conférences I de l'Hôtel de Ville. Elle était composée de Mesdames et Messieurs Martine Frey Taillard, Fanny Spichiger, Josy Tessa, Stéphane Balet, Jean-David Chapuis, Laurent Gabella, Olivier Kernen, Charles-Eugène Mouquin et Jean-Louis Vial désigné rapporteur.

Ce préavis PR08.24PR concerne une demande de crédit - cadre pour la suite du projet aggroY. Pour rappel, ce projet aggroY définit le développement d'ici à 2020 en matière d'urbanisme, de mobilité et de paysage pour l'agglomération formée d'Yverdon-les-Bains (ville centre) et de 8 communes (Grandson, Montagny, Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Treycovagnes, Valeyres-sous-Montagny, Gressy et Pomy). La Confédération allouera des subventions d'un montant global de 3,5 milliards pour les projets d'agglomération. Elle pourra subventionner jusqu'à un maximum de 50% la réalisation (et non les études) d'un projet retenu. Fin 2007, 30 projets d'agglomération ont été déposés. Le rapport coût - efficacité sera déterminant pour leur prise en compte. Le rapport final du projet aggroY a été remis en décembre 2007 à Berne. Une première séance de travail s'est déroulée le 27 mars 2008 avec les offices fédéraux concernés. Le projet aggroY a été bien accueilli. Ses atouts : une taille modeste permettant une approche fine et cohérente, l'ambition de développer la mobilité douce permettant un excellent rapport coût - efficacité, les possibilités de développer le secteur Gare-Lac.

Un calendrier précis impose des échéances serrées. Tous les avant - projets des mesures de type A (réalisation entre 2011-2014) doivent être présentés pour la fin 2009. Il faut des moyens importants pour les études. La présente demande de crédit - cadre concerne uniquement le financement des études pour 2008 - 2009. Les élus des 9 communes ont convenu de répartir ces coûts sur la base d'un pourcentage du tarif de base (coût total annuel divisé par le nombre total des habitants de l'agglomération). Un pourcentage de ce tarif de base est attribué à chaque commune en fonction de son degré d'éloignement du centre de l'agglomération. Yverdon-les-Bains paie le 100%, Grandson et Montagny 75%, Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Treycovagnes, Valeyres-sous-Montagny 50%, Gressy et Pomy 20%. Après ces calculs, la part 2008 - 2009 d'Yverdon-les-Bains se monte à 3'400'000 frs. Ce budget est augmenté de 150'000 frs pour des études pour le port des Iris et le développement du territoire Gare-Lac. Enfin, la Municipalité souhaite un « divers et imprévu » supplémentaire de 150'000 frs. La demande de crédit - cadre pour 2008-2009 se monte donc à 3'700'000 frs.

## Conclusions

La commission unanime salue la dynamique qui anime le projet aggroY. Il s'agit d'un outil de travail très intéressant et d'un investissement à court, moyen et long terme qui pourrait s'avérer très profitable.

La commission pourtant s'inquiète du calendrier très serré et du fait qu'un chef de projet n'ait pas encore été nommé. Elle invite donc la Municipalité à prendre sans tarder toutes les mesures nécessaires à la réalisation des études et à la nomination d'un chef de projet. Elle recommande aussi que tous les projets et aménagements actuels tiennent compte du concept aggroY. Enfin, elle demande à la Municipalité de mettre à disposition toutes les forces nécessaires à sa réalisation.

Au vu de ce qui précède, la commission, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Mesdames et Messieurs les conseillers, d'accepter l'ensemble des articles présentés.

Yverdon-les-Bains, le 13 juin 2008

Jean-Louis Vial